

# REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

## D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES

❧❧❧

### SÉANCE DU 01 MARS 2013

❧❧❧

#### Présents :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,  
M. Jean-Etienne GAILLAT, M. Jean-Pierre DOMEQ, M. Jean-Pierre DOMEQ,  
Mme Marie-Lyse GASTON, M. Yves TOURAINE, Mme Anne BARBET,  
M. Robert BAREILLE, Mme Dolorès CABELLO, M. Patrick MAILLET,  
Mme Véronique PEBEYRE, Adjoint  
Mme Marie-José ROMEO, Mme Jeanine DUTECH, Mme Georgette SALHI,  
M. Jean-Michel BRUGIDOU, Mme Eliane BELLEGARDE,  
Mme Eliane YTHIER, M. Jean-Marie GINIEIS, M. Jean-Pierre ARANJO,  
M. Fabien REICHERT, M. Gilles BITAILLOU, M. André LABARTHE,  
M. Michel ADAM, M. Daniel LACRAMPE, Mme Jany N'HAUX.

#### Délégations de vote :

Mme Dominique QUEHEILLE donne pouvoir à Mme Marie-Lyse GASTON,  
Mme Elisabeth SALTHUN-LASSALLE donne pouvoir à Mme Eliane YTHIER,  
M. Philippe GARROTE donne pouvoir à Mme Georgette SALHI,  
Mme Nathalie REGUEIRO donne pouvoir à M. Jean-Pierre ARANJO,  
M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à M. Gilles BITAILLOU,  
Mme Jeanne LARAN donne pouvoir à Mme Jany N'HAUX,  
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Michel ADAM,  
Mme Florence AGRAZ donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE,  
M. Gilbert EHRET donne pouvoir à M. André LABARTHE.

❧❧❧

### 21 - MOTION POUR LA DEFENSE DU MAINTIEN ET DU DEVELOPPEMENT DE LA BOUTIQUE FRANCE TELECOM D'OLORON

Monsieur le Maire expose que le mardi 12 février 2013, une délégation du personnel de France Télécom d'Oloron Sainte-Marie a été reçue en Mairie afin de lui annoncer le projet de fermeture de l'antenne locale.

Cette décision a fait l'objet d'une communication officielle lors du Conseil d'Etablissement des 21 et 22 février 2012.

Ainsi, dans sa politique de délestage des boutiques de proximité, France Télécom sacrifierait celle d'Oloron Sainte-Marie au motif que les flux en 2012 auraient baissé de 9 %.

En lieu et place, les usagers trouveraient désormais une boutique gérée avec un effectif considérablement diminué, constitué par des prestataires franchisés à vocation strictement commerciale.

.../...

Certes, l'opérateur historique France Télécom a basculé dans une logique commerciale. Faut-il pour autant qu'il abandonne sa culture du service de proximité qui préserve à ce jour un accès équitable, pour tous les publics, aux différentes technologies de la communication moderne ?

La téléphonie mobile, l'accès à internet... exigent un accompagnement que la dimension purement commerciale, associée à des impératifs de vente qui ne seront pas compatibles avec le temps nécessaire à l'explication et à la pédagogie, ne permet pas.

La boutique d'Oloron Sainte-Marie est la seule sur le territoire à offrir ce service aux usagers. Sa fermeture les obligerait à aller jusqu'à Pau.

Le chiffre d'affaires de 36 milliards d'euros sur les neuf premiers mois de l'année 2012 ne saurait justifier pareille amputation du Service Public.

Nous avons accueilli aujourd'hui les représentants de l'intersyndicale et les avons assurés de notre solidarité auprès des salariés ainsi que de notre détermination à participer à la mobilisation avec les citoyens pour permettre à Oloron Sainte-Marie de conserver la boutique France Télécom, avec ses emplois et ses missions actuelles.

Ouï cet exposé, **le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **VOTE** le maintien de la boutique France Télécom à Oloron Sainte-Marie.

Ainsi délibéré à Oloron Sainte-Marie, ledit jour 01 mars 2013.  
Suivent les signatures.-

LE MAIRE,

**AFFICHE LE 14/03/2013**

**Bernard UTHURRY**